

Latin obligatoire pour devenir avocate

Par **Manelle**, le **30/01/2021** à **20:54**

Bonjour ,

Je me présente je suis une étudiante en 4ème et souhaite faire des études de droit pour devenir avocate (droit pénal).

Je me pose quelques questions sur mon orientation.

Quels sont les filières bac possible pour entrer en fac de droit ?

Est ce qu'il faut absolument faire du latin au collège et lycée pour être admise ?

Merci infiniment de vos retours.

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/01/2021** à **09:09**

Bonjour

Tout d'abord, je trouve que c'est formidable que vous vous posiez déjà des questions sur les études supérieures

[quote]

Quels sont les filières bac possible pour entrer en fac de droit ?

[/quote]

Alors si j'ai bien suivi les filières (L, ES, S) vont disparaître. Les lycéens auront désormais un choix de matières.

Mieux vaut privilégier les matières historiques et littéraires car vous allez faire beaucoup de dissertation (même si au final la méthodologie sera différente de celle de le fac).

[quote]

Est ce qu'il faut absolument faire du latin au collège et lycée pour être admise ?

[/quote]

Pas du tout !

En revanche, il est nécessaire d'avoir suivi le module "Découverte du droit".

Par **Manelle**, le **31/01/2021** à **12:39**

Merci de votre temps pour ma réponse .

Donc selon vous qu'elle est les matières que je devrais choisir au lycée ? Autre que histoire et Français .

Concernant le module " Découverte du droit " est-ce une option disponible au Lycée ??

Par **Isidore Beautrelet**, le **31/01/2021** à **14:26**

Alors si j'ai bien suivi en première il y a des matières obligatoires : Français, Enseignement scientifique, Histoire-Géo, 2 langues vivantes, EPS, Enseignement moral et civique (EMC) + un cours dédié à votre orientation

A côté de cela vous aurez trois matières à choisir parmi une liste. Si c'est toujours la même lorsque vous arrivez au lycée, je vous conseille de prendre :

- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences Politiques
- Sciences Économiques et Sociales
- Humanités, Littérature et Philosophie

En terminale, les matières obligatoires sont les mêmes sauf que la Philosophie remplace le Français.

Cette fois-ci vous n'aurez que deux spécialités à choisir. Ou plutôt vous devrez supprimer une option que vous aviez en première. Je vous conseille de supprimer la dernière matière de la liste ci-dessus.

Pour le fameux module "Découverte du droit", tout est expliqué ici

<https://www.letudiant.fr/etudes/parcoursup/parcoursup-l-auto-evaluation-en-droit-testee-par-deux-eleves-de-terminale.html>

Par **Manelle**, le **31/01/2021** à **15:01**

Merci beaucoup du temps que vous m'avez consacré .

Bonne journée .

Par **Isidore Beautrelet**, le **01/02/2021** à **07:52**

De rien ! N'hésitez pas à revenir sur le forum si vous avez d'autres questions.

Bonne continuation.

Par **Visiteur**, le **01/02/2021** à **17:27**

[quote]

Alors si j'ai bien suivi les filières (L, ES, S) vont disparaître. Les lycéens auront désormais un choix de matières.

[/quote]

Il me semble que les anciennes filières ont déjà disparues depuis 1 an ou 2.

Par **Isidore Beautrelet**, le **02/02/2021** à **06:35**

Merci Ezoah !

Par **Herodote**, le **02/02/2021** à **17:01**

Bonjour,

Quand bien même j'apprends que je vais faire parti d'un passé révolu, j'interviens juste pour dire que l'on peut très bien faire des études de droit après un cursus scientifique, puisque j'ai un bac S.

Il est donc tout à fait possible de choisir les matières qui nous plaisent même si Isidore à parfaitement raison.

Par **Isidore Beautrelet**, le **03/02/2021** à **07:41**

Bonjour

[quote]

Il est donc tout à fait possible de choisir les matières qui nous plaisent même si Isidore à parfaitement raison

[/quote]

Attention tout de même à l'algorithme de Parcoursup qui peut-être réglé pour favoriser ceux

qui ont choisis certaines matières. Même si au final, tout bachelier doit pouvoir s'inscrire en fac